



Evolution du règlement international Paracanoë 2018/2020

Conséquences pour l'Equipe de France

Le Comité de direction de la Fédération Internationale de Canoë (F.I.C.) a validé le 23 mars 2018 le nouveau règlement concernant les classifications en Paracanoë avec application pour les saisons sportives 2018 à 2020.

Cette évolution réglementaire a des conséquences pour l'Equipe de France Paracanoë, comme pour les autres nations. Les classifications individuelles des athlètes évoluent donc depuis cette date.

C'est le cas pour Cindy MOREAU qui bascule sur un statut Non Eligible au regard de ce nouveau règlement. Eu égard au caractère immédiat de cette décision, Cindy ne participera pas au prochain championnat d'Europe. Ces modifications réglementaires, prises à partir de 2018, ne remettent aucunement en cause la légitimité des titres et médailles sportivement acquises par Cindy durant la paralympiade Rio. Cindy est et restera un exemple pour toute l'équipe de France olympique et paralympique et du collectif Paracanoë en particulier.

Face à cette décision et comme par le passé, Cindy reste déterminée vis-à-vis de ses objectifs sportifs, cherche des solutions et poursuit résolument sa préparation pour 2020 avec la FFCK, son club et l'Armée de Champions.

En parallèle de sa préparation sportive, et eu égard à son appartenance à l'Armée de Champions, Cindy va assumer des missions auprès et avec l'équipe d'encadrement du collectif Paracanoë. La première de ces missions sera d'être présente aux cotés de la FFCK à la journée promotion du Paracanoë, organisée le 7 juin prochain à Bourges, dans le cadre des journées de Rencontres Militaires Blessures et Sports. Elle sera à cette occasion associée à Mathieu GOUBEL – multi-médaillé en canoë sprint – ainsi que Jean Christophe GONNEAUD, Conseiller Technique National en charge du développement de la pratique Handi kayak et Paracanoë.

Le prochain rendez-vous sportif pour Cindy sera la sélection au championnat de France le 3 juin à Laval (Pays de la Loire), puis le championnat de France prévu à Poses (Normandie) du 11 au 14 juillet prochain. En effet, les règles françaises de classification lui permettent toujours de participer aux compétitions sur le territoire français.

Retrouvez toutes les actualités du Paracanoë sur notre site internet et page Facebook ci-dessous:

www.ffck.org/category/paracano/

<https://www.facebook.com/paracanoehand/>